

**AVIS PUBLIC**

**RÉSOLUTION – PPCMOI 2025-02**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS est donné que le 9 avril 2026, un certificat de conformité a été délivré par le greffier de la Ville de Montréal à l'égard de la résolution numéro CA26 13 0070 accordant le projet particulier PPCMOI 2025-02 visant à autoriser l'usage « école aux adultes » dans le bâtiment situé au 5055, boulevard Métropolitain Est, sur le lot numéro 1 122 315 du cadastre du Québec, dans la zone C-1430, adoptée par le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard lors de la séance ordinaire du 9 mars 2026, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2177)*.

En conséquence, cette résolution est réputée conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire et est entrée en vigueur le 9 avril 2026.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire.

Fait à Montréal, le 9 avril 2026.

**La Secrétaire d'arrondissement par intérim**

**Me Sara Parent St-Laurent**